

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM

Comme de nombreuses autres communes du territoire, la Ville de Veauche est exposée à des risques majeurs à caractère naturels et technologiques. Adopté en 2017, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) indique les mesures à prendre et les moyens de secours à mettre en œuvre en cas de risque majeur.

On relève six risques majeurs sur la commune de Veauche :

- le risque **Inondation**
- le risque **Industriel**
- le risque **Transport de matières dangereuses**
- le risque **Météorologique**
- **l'Accident ferroviaire** fret et voyageurs
- le **Crash d'avion**

Le PCS donne au Maire, directeur des secours, les moyens structurels pour l'organisation des secours et la gestion de la crise. Suivant l'événement, les responsables politiques, administratifs et techniques disposent d'une organisation leur permettant de réagir efficacement.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) que vous avez entre les mains vous propose un résumé des bons réflexes à avoir en cas de crise. Vous êtes invités à le conserver.

L'alerte par système téléphonique :



L'alerte par haut-parleurs



Suivant l'événement, des véhicules équipés de haut-parleurs peuvent vous diffuser des consignes spécifiques. Appliquez les consignes de sécurité qui vous seront données.

La fin de l'alerte est émise par les moyens suivants:

- véhicules équipés de haut-parleurs,
- porte à porte,
- via les médias
(se munir d'une radio à piles)

Les numéros d'urgence



Pompiers **18**

Samu **15**

Mairie **04.77.36.82.82**

Portable des élus **06.09.23.14.12**

Gendarmerie St-Galmier **04.77.54.01.21**

Police Municipale **06.78.09.33.02**

06.78.09.33.03 **06.31.09.84.65**

GDF **0 810 433 142**

ENEDIS **09.72.67.50.42**

Service de l'Eau **06.09.23.14.14**

Tous secours en Europe **112**

Centre anti poison **04.72.11.69.11**

L'alerte par la sirène



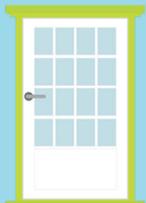
En cas de danger imminent, le signal national d'alerte est donné par une sirène au son modulé. Ce signal dure trois fois 1 minute espacée de 5 secondes.

La fin de l'alerte est donnée par un signal non modulé de la sirène durant 30 secondes.

L'alerte signifie : «**confinez-vous et écoutez la radio**». Pour reconnaître ce signal, vous pouvez composer le n° gratuit: **0800 50 73 05**.

Risques majeurs : les bons réflexes

Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Leur prise en charge est assurée par les autorités.



Ecoutez :

France Inter (99.5 FM)
France Info (105.6 FM)
Activ Radio (90 FM)



Limitez

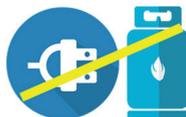
Vos appels aux cas d'urgence afin de libérer les lignes pour les secours.



Le risque inondation

Gagnez un point haut.

Coupez le gaz et l'électricité.



Le risque météo

(tempête, chute de neige, grand froid)

Coupez l'électricité.

Se mettre **à l'abri** loin des vitres et des arbres.

Protégez les compteurs d'eau contre le gel.



Le risque industriel

Coupez le gaz et l'électricité.

Ne fumez pas, pas de flammes, ni d'étincelles.

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Le risque transport de matières dangereuses

Ne fumez pas, pas de flammes, ni d'étincelles.

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Le risque d'accident ferroviaire

(fret et/ou voyageurs)

Coupez le gaz et l'électricité.

Ne fumez pas, pas de flammes, ni d'étincelles.

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Le risque d'accident d'avion

Eloignez-vous rapidement du lieu du crash.

